## Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 30 mars 2021 à 18h30. 15 membres sont présents, 5 membres sont absents avec procurations (M. ROUBY Jérôme qui a donné procuration à M. FOUGEIROL Julien, Mme FIGAROLI Claire qui a donné procuration à Mme TROADEC Lorène, Mme BOIRA Catherine qui a donné procuration à Mme PAYSSERAND Sandrine), 2 membres sont absents (Mme DIAS Sandrine et M. PUJOL Frédéric).

Secrétaire de séance : Mme BAILEY Justine

Le compte rendu du 23/02/2021 est adopté à l'unanimité.

## **Vote des Délibérations**

## Vote du Compte de Gestion 2020

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par à l'unanimité déclare que le Compte de gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **Vote du Compte Administratif 2020**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte administratif de la commune pour l'exercice 2020 du budget principal.

#### Affectation du résultat 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2020 tel que proposé ci-dessus, soit :

- 454 880,73 € au compte D 001 (solde d'exécution négatif reporté)
- 908 680,68 € au compte R 002 (résultat reporté)
- 158 760,39 € au compte R 1068 (Affectation du résultat)

## Vote du taux des taxes

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition, décide à l'unanimité :

De retenir les taux d'imposition suivants pour l'année 2021 :

- Taxe d'habitation : 5,97 %

- Foncier bâti : 7.36 %

- Foncier non bâti: 81.67 %

Coefficient de variation proportionnelle de : 1,000000.

## Réalisation d'un emprunt de 1 500 000 € dans le cadre du projet « Cœur d'Ouvèze » -Autorisation de signature avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de contracter un emprunt à hauteur de 1.500.000 € (durée : 300 mois - taux client : 0,83% en annuel)

## **Vote du Budget Primitif**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité vote le Budget Primitif comme suit :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 430 681 € Recettes : 2 430 681 €

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 295 203,40 € Recettes : 3 295 203,40 €

## Avis sur le projet de Pacte de Gouvernance

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de pacte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

## <u>Convention avec ADN pour le déploiement de la fibre sur la commune – Autorisation de signature</u>

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer ledit projet de convention avec la société Ardèche Drôme Numérique.

# Convention d'assistance et de Maîtrise d'œuvre avec le SDEA pour le projet d'aménagement du carrefour entre la RD 104 et la VC2

Après en avoir délibéré par à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer ledit projet de convention avec le SDEA

### La séance est levée à 20h30.